

Revenu Municipal Etudiant

Pièces à fournir lors d'un renouvellement

Au dépôt du dossier :

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Certificat d'hébergement d'un des parents
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois d'un des parents
4. Certificat de scolarité des études en cours ou Attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur.
5. Contrat de travail pour les étudiants en alternance + 1^{ère} fiche de paie
6. Photocopie du dernier diplôme
7. Relevé d'identité Bancaire au nom et prénom de l'étudiant si changement de compte bancaire par rapport à l'année précédente

Pièces justificatives pour les situations particulières

Droit à « une deuxième chance »

Il s'applique automatiquement aux étudiants n'ayant pas validé une de leurs années ou souhaitant changer d'orientation une seule fois durant leur cursus scolaire d'études supérieures.

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Certificat d'hébergement d'un des parents
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois d'un des parents
4. Certificat de scolarité des études en cours ou Attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur.
5. Contrat de travail pour les étudiants en alternance + 1^{ère} fiche de paie
6. Relevé d'identité Bancaire au nom et prénom de l'étudiant si changement de compte bancaire par rapport à l'année précédente
7. **Courrier de demande d'attribution du RME adressé à Mr le Maire Président du CCAS**
8. **Déclaration sur l'honneur attestant d'avoir eu recours au droit à la « deuxième chance »**

Au cours de l'année scolaire :

1. Une attestation d'assiduité aux cours, à fournir **en février** pour bénéficier du 2^{ème} versement

Les dossiers **complets** seront réceptionnés jusqu'au dernier jour ouvré d'octobre au Guichet Unique – Espace Famille